

Billets d'Afrique Numéro 79 Mars 2000

Motions

Dans une actualité africaine plus riche d'incertitudes que de moyens financiers, l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale sont marquées, l'une par un projet heureux, quasi inaperçu, l'autre par un engrenage funeste, trop prévisible.

À Bamako en janvier, une soixantaine de ministres de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont créé un passeport commun et, surtout, se sont engagés dans la voie d'une monnaie commune, d'ici 2004. Dans la CEDEAO, il y a principalement les pays de la zone franc occidentale (UEMOA), plus le Nigeria et le Ghana. Ces deux derniers créeront une deuxième zone monétaire commune, qui fusionnera ensuite avec la zone CFA (Afrique-Express, 28/01/2000).

Quand on sait à quel point la zone CFA fut le trésor d'une guerre contre l'Afrique anglophone, du Biafra au Liberia et à la Sierra Leone, combien elle est encore le support d'un pillage néocolonial des ressources africaines (rente des matières premières, aide au développement), il s'agit là d'une décision majeure.

La dévaluation du CFA en 1994, comme nous le prévoyions dans ces *Billets*, aura accouché d'une monnaie africaine - signe décisif de l'indépendance. Des décennies de manœuvres foccartiennes pour perpétuer les clivages de la colonisation vont devenir sans objet. On s'essuie les yeux pour le croire. Bravo aux dirigeants africains qui ont commis cet acte historique ! Bravo à ceux qui en Europe auront favorisé cette décision, ou du moins se seront abstenus de la saboter !

À l'est du Congo-Kinshasa, le pire était annoncé, et il se précipite. À force de ne pas tirer les leçons du génocide de 1994 au Rwanda, et/ou de ne pas mettre les moyens, politiques, militaires et financiers pour empêcher sa réplique, celle-ci surgit par toutes les failles. La pingrerie avec laquelle les membres permanents du Conseil de sécurité envisagent leur quote-part des accords de paix de Lusaka vouent ceux-ci à l'échec.

Et l'on revoit dans la province de l'Ituri, près de la frontière ougandaise, les images de massacres à la machette connues six ans plus tôt. Et l'on réentend, dans les deux Kivus, les litanies de haine ethnique qui bercèrent le génocide. Et l'on reste stupéfait de voir comment l'Église catholique, défoncée par l'idéologie du "double génocide", mue par un désir de revanche digne de la Françafrique, abonde dans le sens d'un nationalisme raciste.

Certes, la nation congolaise est agressée. Son nationalisme, a priori légitime (s'il ne s'approche pas trop du national-socialisme athée ou de l'oustachisme catholique), est écorché vif. Cela mérite un discours politique fort.

Mais il ne manquait plus qu'aux irritations locales, aux pyromanes régionaux, aux vieux antagonismes impérialistes, ne s'ajoutent des appels à la *djihad* dans les travées d'une Église qui se dit "catholique", c'est-à-dire universelle. À force de nier leur responsabilité dans le génocide de 1994, certaines coteries vaticanes et missionnaires vont devoir assumer la responsabilité de sa répétition. Jean-Paul II peut-il encore faire mieux que Pie XII ?

SALVES

"Nouvelle" politique africaine ?

Les articles se multiplient sur la fin de la Françafrique, remplacée par « la nouvelle politique africaine » de la France, à bonne distance, vertueuse à souhait. Les lecteurs de *Billets*, qui suivent par exemple le sordide engagement de la Françafrique au Congo-B et ses manœuvres au Congo-K, seront plus prudents. De même, les habitants de tous ces pays où la coopération et l'"observation" électorales françaises avalisent la perpétuation de dictatures prédatrices.

Répetons-le : la Françafrique est condamnée à terme, mais le combat est loin d'être gagné. Lorsqu'elle sera vraiment engagée, la zone monétaire ouest-africaine sera une étape décisive. En attendant, il ne faut pas négliger, à Paris, l'enjeu de 2002.

Jacques Chirac demeure viscéralement françafricain, et Charles Pasqua le talonne sur sa droite. Il se confirme que l'attitude de Paris lors du coup d'État en Côte d'Ivoire a donné lieu à une « *discrète mais violente passe d'armes* » entre l'Élysée et Matignon. On en redemande !

Même si on peut reprocher à Lionel Jospin d'avoir trop attendu pour manifester son désaccord avec l'aventurisme chiraquien en Afrique - à Brazzaville en particulier - il est probable qu'un gouvernement de droite aurait cautionné une folle intervention militaire à Abidjan.

« *Le Premier ministre sort de sa prudence* » en politique étrangère, commente *Libération* (11/02/2000). Nous scruterons cela de près, en souhaitant que le clivage s'accroisse entre les deux rivaux présumés du prochain scrutin présidentiel. Les "affaires" (Elf, etc.) pourraient y contribuer.

Semences de haine

Dans l'est de l'**ex-Zaïre**, le scénario écrit d'avance se déploie avec une précision qui nous glace d'effroi. Les Nations unies chipotent l'envoi de 5 500 hommes, dont la moitié protégerait l'autre - alors que dans la petite Sierra Leone, un effectif double a toutes les peines du monde à juguler les atrocités. Et l'on ne parle pas des troupes d'élite, dix fois plus nombreuses, en difficulté dans le petit Kosovo.

Trois éléments insupportables sont en présence : la continuation d'une occupation étrangère, et donc d'une guerre qui maltraite la population et la réduit à la misère ; le pillage du Congo-K, qui est le fait des deux coalitions opposées ; la stratégie choisie par Kabila, une mobilisation xénophobe dont les fers de lance à l'est du pays sont un antitutsisme aiguë et les milices *Interahamwe*.

Les accords de Lusaka, si imparfaits qu'ils soient, sont la seule voie qui permettrait de désamorcer une réaction en chaîne pire que celle qui amorça les bombes d'Hiroshima. Plusieurs fois réunis à l'ONU depuis décembre, les chefs d'État de la région, d'accord sur ce point malgré le conflit, réclament une forte implication internationale. « *Le coût de l'inaction, comme on a pu le voir au Rwanda, sera trop horrible, bien plus élevé et moralement répugnant* », résume l'Ougandais Museveni.

Comme trop souvent, Washington, tétanisée par la campagne présidentielle, paralyse l'ONU. On y est pourtant parfaitement conscient du prix réel de la paix. Paris est minée par ses réseaux et le passé récent (mais manifeste moins d'empressement envers Kabila, comme on l'a observé lors de son passage imprévu à Paris, fin janvier). L'Europe est indécise.

Alors, dans l'est du Congo occupé par les Ougandais et les Rwandais, mais aussi par les troupes du *Hutu power*, la stratégie de Kabila a libre cours. Une résistance populaire est enflammée au racisme - celui des tracts que diffusent ses agents, celui que

la "société civile" locale couve de longue date, et sur lequel elle ne s'est jamais autocritiquée (comme une partie des Autrichiens).

La conclusion d'un article de *La Référence Plus* (Kinshasa, 01/02/2000) est symptomatique à cet égard : « *Au Sud-Kivu, la guerre contre les Tutsis sera longue, totale et populaire* ». Moins de six ans après le génocide ! Une majorité des voix et publications catholiques embraye sur ce discours, ou ne le dénonce pas - encadrant ou bénissant une "colère populaire" planifiée.

Même les supérieurs majeurs des ordres religieux du Sud-Kivu entonnent le refrain du "double génocide", argumenté par *L'Osservatore romano* (19/05/1999, cf. *Billets* n° 72). La finalité en est claire : légitimer l'alliance avec les forces du *Hutu power*, qui seraient autant victimes que coupables.

Les Congolais tutsis (les Banyamulenge, entre autres) sont des cibles toutes désignées. Certains de leurs leaders, pourtant, ont dénoncé dès l'été 1998 la stratégie rwando-ougandaise. Les populations pastorales Hema, vers la frontière ougandaise, ont déjà par milliers été décimées à la machette lors des furieux assauts de hordes surexcitées. Certes, la relation avec leurs voisins agriculteurs Lendu est conflictuelle depuis près d'un siècle. Mais c'est la justification haineuse qui fait basculer un conflit ordinaire dans le génocide. On croyait que le christianisme enseignait l'amour...

Si une guerre « totale » est proclamée au milieu des accords de paix, il faut s'attendre à tout, y compris, bien entendu, à une intensification des représailles. Là encore, le scénario est écrit, qui ancrera davantage les antagonistes dans leur autojustification. Les "prophéties autoréalisatrices" ont un boulevard devant elles : chaque camp peut anticiper les victimes futures, la synergie des pleurs et du cynisme.

Qui aidera à sortir de cette logique morbide ? Saura-t-on assez investir dans l'intelligence politique d'une situation inextricable ? Il est remarquable que le ministre belge des Affaires étrangères ait convoqué durant une semaine tous les ambassadeurs en Afrique centrale, et consulté avec eux un maximum d'experts, très divers. Pour mieux relever les défis.

À Paris, on a les "services".

Mandela en bonne voie ?

Dieu sait si la logique morbide est à l'œuvre au **Burundi**, d'ailleurs partie prenante du conflit au Congo-K. Pourtant, depuis que Mandela est le médiateur du processus de paix d'Arusha, il semble que les négociations aient fait de gros progrès.

Croisons les doigts.

Où est Sebarenzi ?

Les survivants du génocide ne tiennent pas le haut du pavé à **Kigali**. Ils représentent l'extrême souffrance, une situation inconfortable qui, contrairement à certaines insinuations, incite rarement à l'extrémisme. Le noyau dur du FPR au pouvoir est surtout composé d'émigrés victorieux, et certains ne voient pas de bornes à leur victoire. Le président de l'Assemblée nationale Joseph Sebarenzi apparaissait comme le représentant des rescapés, porteur d'une réflexion politique qui lui valait respect et popularité.

Cette réflexion et ses projets se sont heurtés au premier cercle du pouvoir. Sebarenzi s'est enfui en Ouganda. Depuis, il est "introuvable". L'exécutif rwandais l'accuse de menées séditionnelles (il aurait souhaité un retour du roi, le Mwami, dans un rôle à la Juan Carlos).

Cette perspective divergente est une chose, le complet mystère sur le sort d'une telle personnalité en est une autre. Le rôle tenu par Sebarenzi souligne la nécessité vitale du débat politique au milieu de tant de contraintes, fantasmes et tentations. Sa disparition, nous l'avons vérifié, suscite une inquiétude largement partagée.

Et le Congo-B ?

Nous devons avouer une information lacunaire, ou trop contradictoire, sur les effets de l'accord de paix de fin décembre. Le pays a comme disparu de la presse internationale. Premier ministre du pouvoir renversé en 1997, Bernard Kolelas a admis que Sassou Nguesso pouvait conduire le processus politique en tant que chef de l'État. Mais Sassou II est-il capable de changer de conduite ? Les rumeurs les plus folles circulent sur le sort des rebelles qui ont déposé les armes. La confiance est encore très loin. L'attentisme paraît général.

Le 5 février, une quinzaine d'associations et 300 personnes ont participé à Lyon à une manifestation organisée par *Survie-Rhône*, « *Pour la paix et la démocratie au Congo-Brazzaville* ». Ont été dénoncées les ingérences néfastes d'Elf, l'Élysée, l'État-major, Bolloré et Paribas. Rarement la métropole rhodanienne aura connu une marche civique au langage si explicite. À signaler la présence d'un fort contingent de militants d'ATTAC, que ce langage ne rebutait pas, au contraire.

Dakar sous haute tension

Si le Parti socialiste (PS) sénégalais se maintient au pouvoir depuis quatre décennies, c'est par la fraude électorale. Un système sophistiqué de corruption et de détournements non seulement entrave le développement du pays, mais ne cesse de le faire rétrograder. Sauf un microcosme richissime, qui bien entendu s'accroche à ses privilèges.

Le président Diouf a décidé de se faire réélire au premier tour, le 27 février, avec 60 % des suffrages. Certains sondages ne lui en donnent que 15 %. Son staff a tenté une grossière manœuvre : il a fait imprimer en Israël un second jeu de cartes électorales, à la place de celui qui avait été réalisé au Sénégal conformément au fichier visé par les partis politiques. La réprobation a été telle que le pouvoir a dû faire des concessions. Il n'est pas sûr qu'elles suffiront à limiter la fraude.

Si oui, on peut même envisager qu'Abdou Diouf ne soit pas qualifié pour le second tour - tant la volonté de changement est manifeste. On pourrait alors assister à un intéressant duel entre Abdoulaye Wade et Mustapha Niassé.

Si la fraude l'emporte, Wade prédit que « *la rue va décider des élections* ». Des officiers supérieurs lui auraient suggéré : « *Mettez les gens dans la rue et vous verrez : plus vous avancerez et plus nous reculerons* » (*La Lettre du Continent*, 27/01/2000).

Une fraude massive serait en tout cas la porte ouverte à tous les dangers. Faute d'un débouché républicain aux aspirations politiques, on assiste à une emphase des discours religieux, dont certains aspirent clairement à tenir lieu de pensée politique.

À Paris, le Sénégal est vanté comme une vitrine démocratique. On y fête Abdou Diouf, tandis que la Françafrique s'est associée avec son clan dans le racket du pays¹. La vitrine est craquelée, la corde est usée. Le tandem Élysée-Matignon en est si conscient qu'il a suggéré de ne pas trop afficher les Dioufistes de choc. Résultat ? À observer de très près.

1. Cf. Agir ici et Survie, *France-Sénégal. Une vitrine craquelée*, 1997.

Modèle démocratique

Pour bien des raisons, y compris celle de ne pas ragaillardir les suppôts élyséens du président déchu Konan Bédié, il faut souhaiter que la transition **ivoirienne** réussisse. Que le général Robert Gueï se présente ou non à la présidence, certains de ses gestes ne rassurent pas. Glissons sur le traitement grotesque réservé aux footballeurs éliminés en Coupe d'Afrique des Nations, pour passer à des griefs beaucoup plus sérieux.

La première visite de Gueï à l'étranger a été pour Charles Taylor, le 20 janvier. Selon le ministre libérien de l'Information, les deux hommes ont eu des entretiens « *très fructueux et enrichissants. Ils ont parlé de la nécessité [...] de démocratiser la Côte d'Ivoire* ». À cet égard, on peut difficilement trouver conseiller moins qualifié que le bourreau du Liberia, qui est aussi le parrain des rebelles amputés en Sierra Leone.

Sur ordre d'Houphouët, Robert Gueï s'était personnellement occupé d'organiser l'entraînement clandestin des combattants de Taylor (*LdC*, 27/01/2000). Une complicité accablante, dans l'un des chapitres les plus noirs de la Françafrique¹.

1. Cf. F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock, 1998, p. 202-226.

Malaise

Assailli militairement et politiquement, discrédité par sa cruauté et sa gabegie, le régime **tchadien** d'Idriss Déby n'en finit pas de finir. Elf et Shell s'en sont prudemment désolidarisées en se retirant du consortium voué à l'exploitation du pétrole méridional et à la construction d'un pipeline vers le golfe de Guinée.

Paris a pris quelques distances, mais point trop vu l'importance stratégique de son dispositif militaire *Épervier*. Kadhafi le chirocophile relaie le soutien français, mais reste proche de certains opposants ou rebelles.

Dans ce contexte attentiste, certains ne perdent pas le Nord. Les compagnies américaine et malaise Chevron et Petronas auraient accepté de se substituer à Shell et à Elf, autour du chef de file Exxon. Avec l'appui de la Banque mondiale, excessivement favorable au projet pétrolier.

Le « député des 300 puits » (de pétrole), Ngarléjy Yorongar, qui se bat depuis trois ans pour que l'on ne fasse pas un tel cadeau à un régime insupportable, observe que les références de Petronas ne sont pas brillantes. Elle exploite le pétrole du Sud-Soudan, où les populations sont depuis des décennies les victimes d'une effroyable répression arabo-islamiste. Les auxiliaires Muraheleen de l'armée de Khartoum se préparent à de nouvelles razzias d'esclaves.

Yorongar redoute que Petronas n'intervienne au Sud du Tchad avec le même genre de "sentiments".

On a peine à comprendre la complaisance française envers ce projet à dominante américaine, qui demeure pour le moment indéfendable. Y aurait-il un deal sous-jacent ?

Justice pour le juge ?

Depuis deux décennies, un concentré de Françafrique, plutôt pimenté, a fondu sur **Djibouti**. Il mêle les rivalités claniques locales, les excroissances des "services", d'étranges "coopérants", la Corsafrique casinotière, une panoplie de trafics (argent sale, drogue, faux dollars), le proxénétisme et la pédophilie.

Un coopérant judiciaire, le magistrat français Bernard Borrel, a sans doute approché de trop près ce cloaque. Il a été étrangement "suicidé" le 19 octobre 1995. Il était de ces coopérants qui croient à ce qu'ils font, aider en l'occurrence au renforcement d'un État de droit. Mais Djibouti n'en est pas un. Le "porte-avions" français se double d'un petit Panama.

La raison d'État-major y tient lieu de justice. Pour faire croire au "suicide" du juge trop consciencieux, elle a opéré tous les faux et manipulations nécessaires. Au point, un temps, de faire douter l'épouse, Élisabeth Borrel, elle-même magistrat. Puis celle-ci est passée à la contre-offensive. Avec l'appui opiniâtre de la députée Yvette Roudy, elle a fini par obtenir la réouverture du dossier de la disparition de son mari. Aux bons soins de deux juges d'instruction, Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini.

Début 2000, ils s'apprétaient à refermer sur un non-lieu ce dossier sensible, "convaincus" par la thèse du "suicide". Roger Le Loire connaît bien Djibouti. Il a longuement instruit un attentat antifrançais commis en 1990 dans ce port africain, contre le "Café de Paris" (un enfant tué, quinze blessés). Le juge avait renoncé à remonter jusqu'au probable commanditaire : Ismaël Omar Guelleh, alors chef de cabinet du président Hassan Gouled, et déjà l'homme fort du régime.

Ce spécialiste des coups tordus est devenu chef de l'État en 1999, avec la bénédiction de Jacques Chirac. En déplacement à Djibouti pour l'affaire Borrel, le juge Le Loire n'a rencontré, écrit-il, aucun témoin susceptible d'éclairer sa lanterne. Mais il a accepté l'invitation d'Omar Guelleh à un repas dans son palais. Fin 1998, le même Guelleh s'était empressé d'intégrer dans son équipe Mahdi Ahmed Abdillahi, qui venait d'être condamné à la prison à vie par la justice française pour l'attentat du Café de Paris...

Quant à la juge Moracchini, elle est suroccupée : elle poursuit inlassablement son collègue Albert Lévy. Elle est allée jusqu'à requérir une expertise psychiatrique contre cet "halluciné" qui a cru devoir s'opposer aux manigances provençales de l'extrême-droite et de la mafia ! Elle suspecte Lévy d'avoir transmis une information à un journaliste - un crime abominable. Le Syndicat de la magistrature s'est publiquement étonné du zèle de cette juge « *qui porte moins d'attention à d'autres affaires* ». Qui, par exemple, a égaré un tome et demi de l'instruction sur la Scientologie. Et qui, en l'occurrence, allait laisser sa collègue Élisabeth Borrel à ses questions lancinantes.

Une journaliste est venue perturber ce paisible exercice de la justice. Alexandrine Bouilhet a recueilli dans *Le Figaro* (11/01/2000) le témoignage fort crédible de l'ancien adjoint à la sécurité du président Gouled, Mohamed Saleh Alhoumekani, réfugié en Belgique. Le jour de la découverte du corps de Bernard Borrel, « *cinq hommes, affirme-t-il, sont arrivés en 4x4 à la présidence pour voir Omar Guelleh* » : le commandant de la gendarmerie, le chef des services secrets, deux étrangers, et le terroriste Awalleh Guelleh Assoweh, l'un des auteurs de l'attentat du Café de Paris. Théoriquement emprisonné.

Permissionnaire ou évadé, Assoweh apparaît comme l'homme de main d'Omar Guelleh. Il rend compte à ce dernier : « *La mission est accomplie. Le juge fouineur a été tué sans aucune trace* ». Le futur Président s'assure alors dans le détail de cet effacement des traces. Selon Alhoumekani, l'un des deux étrangers du 4x4 serait un homme d'affaires corse, et l'autre un terroriste libanais.

Le témoignage de l'officier djiboutien est corroboré par celui d'un juge du même pays, exilé lui aussi. En poste sur place au moment des faits, il a entendu le procureur général s'exclamer : « *Ça ne peut pas être un suicide* », et envisager l'ouverture d'une enquête avant d'en être dissuadé par sa hiérarchie.

Ce revirement serait intervenu après une démarche du chef de la mission française de coopération, Jean-Jacques Mouline, auprès du ministre djiboutien de la Justice. Selon plusieurs témoins, le chef de mission se serait exclamé : « *C'est un suicide ! J'ai reçu des instructions de Paris en ce sens !* ».

Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire sont allés interroger l'officier djiboutien réfugié en Belgique. Ils ont lourdement insisté pour le faire revenir sur ses déclarations à la presse, soulignant « *qu'il se mettait dans une situation de réel danger compte tenu de la présence à Djibouti des mafias libanaise et corse* ». La pression fut si manifeste que les avocats d'Élisabeth Borrel ont demandé le dessaisissement des deux juges (cf. *Le Nouvel Afrique-Asie*, 07/97 ; *Le Figaro*, 31/01/2000 et 03/02/2000 ; *Libération*, 04/02/2000).

En cette affaire exemplaire, la justice croise les ergots de la Françafrique. Elle aimerait se faire toute petite. Mais peut-être est-ce pour elle l'occasion de grandir, au bénéfice de la France et de l'Afrique ?

Paix à Djibouti ?

La scène franco-africaine ne manque pas de coups de théâtre au tournant de l'an 2000. Alors que la faillite financière du régime Guelleh, sa réputation exécrationnelle et les rebondissements de l'affaire Borrel mettaient sous haute tension l'axe franco-djiboutien, l'opposant historique Ahmed Dini concluait le 7 février un accord de paix avec le pouvoir.

La négociation s'est déroulée à Paris, sous haute bienveillance. Une forte délégation gouvernementale était hébergée à l'hôtel Méridien de la porte Maillot. Par contre, les partenaires de Dini dans le front de l'opposition n'avaient pas été invités. L'opposition a cependant salué cet accord, de même que les associations des droits de l'homme. Des libérations de prisonniers sont aussitôt intervenues.

Il est clair que la France a profité des difficultés du régime pour lui "mettre la pression", et tenter une relance par une redistribution partielle des cartes. Mais le mouvement démocratique a été largement court-circuité. Il faudra qu'il s'invite à la mise en œuvre politique de l'accord.

Simultanément, jamais on n'a déployé autant d'efforts pour étouffer l'affaire Borrel - jusqu'à déprogrammer vers une heure tardive un reportage télévisé de *France 3*. Il s'agit d'empêcher la disqualification d'un homme, Omar Guelleh, qui incarne un État mi-mafieux, mi-policier. Un homme apparemment indispensable. Bernard Borrel a été sacrifié à cette "raison d'État". Sacrifier la justice due à sa veuve et ses enfants serait malheureusement indiquer sur quel déni du droit on voudrait relancer la "coopération" franco-djiboutienne.

Justice non coopérante

André Branger, économiste coopérant en Guinée équatoriale, a été assassiné en 1993, au milieu d'une série d'"accidents" chez les ressortissants français - morts suspects ou tentatives d'empoisonnement. Il en savait beaucoup sur les dessous des relations entre la France et cet État, plus caricaturales encore qu'avec Djibouti. Détournements et trafics ont pris, dans ce petit pays pétrolier, des proportions que l'on peine à imaginer. L'enquête sur la mort de Branger a été littéralement sabotée par la Coopération française, sur place et à Paris. Le dossier était au point mort, malgré l'obstination d'Élisabeth Branger, la veuve d'André.

Avec la relance de l'affaire Borrel à Djibouti, les histoires de meurtres de coopérants sont revenues sur le devant de la scène. Début février, avec sept ans de retard, le régime équato-guinéen a déniché "l'assassin" présumé d'André Branger, un délinquant drogué... À suivre avec circonspection.

Déni de justice aux coopérants

En 1996, Michel Fernandez, fonctionnaire de l'Éducation nationale, a été affecté à Pointe-Noire (Congo-B) par l'AEFE (Agence française pour l'enseignement à l'étranger), sous la responsabilité du Quai d'Orsay. Il est parti accompagné de son épouse, qui a fait là bas des remplacements d'institutrices, et de sa petite fille. Il enseignait à l'école Charlemagne, principalement auprès des enfants des expatriés d'Elf.

Au début de la guerre civile, en juin 1997, on lui demande de rentrer en France. Puis, en septembre, on le contraint de retourner à Pointe-Noire sous peine de sanction pour abandon de poste. Les expatriés d'Elf, prévenus des périls, ne sont pas rentrés, ou sans leurs enfants. Les classes sont vides, mais il s'agit pour Paris d'afficher un semblant de normalité.

Le 14 octobre, l'Angola envahit la ville, ainsi que les miliciens. Personne n'attaque le quartier Elf, qui refuse d'accueillir les Fernandez. Ceux-ci sont victimes de très graves exactions. Le consulat a refusé de les évacuer. Ils n'en sont sortis que par eux-mêmes, fortement traumatisés.

Depuis, le ministère des Affaires étrangères fait obstruction à leur indemnisation en prétextant qu'« *il n'y a pas eu de guerre à Pointe-Noire* » ! Alors que les psychologues de l'hôpital militaire de Lyon les ont reconnus comme victimes de guerre. Mais reconnaître la guerre à Pointe-Noire serait admettre la faute de l'État français, qui les a sciemment envoyés au casse-pipe - dans un conflit dont il tirait les ficelles, et où des coopérants ont servi de marionnettes.

Si le ministère est si impitoyable avec Michel Fernandez, c'est peut-être qu'il ne s'était pas laissé manipuler en silence. À un journaliste du *Progrès* de Lyon (19/10/1997), il déclarait : « *Nous avons l'impression que la France se sert de nous pour assurer Sassou Nguesso de son soutien* ».

Anjouan aux malotrus

Sous la botte du colonel franco-comorien Abeid, un ancien de l'armée française, les indépendantistes anjouanais persistent à se moquer de la communauté internationale unanime. Rejetant les accords d'Antananarivo qui prévoient un lien fédéral souple entre les trois îles de l'État comorien, ils ont organisé le 23 janvier un référendum-bidon pour tenter d'imposer unilatéralement l'indépendance de leur île.

Les Anjouanais qui s'opposent à leur logique groupusculaire sont molestés, sinon tués comme Fakidine Allaoui, dont les causes du décès ne sont pas élucidées.

Officiellement, Paris « *renouvelle son attachement à l'intégrité des Comores* » (tout en accentuant le détachement de Mayotte). L'on sait cependant que les réseaux français ultra-droitières sont très agissants autour d'Anjouan. Paris aurait les moyens de leur couper les ailes, ou les vivres. Mais veut-on vraiment sortir les Comores de la décomposition qu'y ont installée les mafias françafriques ?

Habré en Pinochet

L'inculpation à Dakar de l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré, poursuivi par ses victimes, est une formidable nouvelle. Ses prisons-mouroirs étaient le lieu de tortures abominables, les morts se sont comptés par dizaines de milliers. Comme

quelques autres tyrans sadiques, il veillait personnellement à la souffrance des torturés.

S'il pouvait être jugé en Afrique, un certain nombre de victimes des dictatures se retourneraient dans leurs tombes, de délivrance posthume - pressentant la fin de l'impunité.

Cette inculpation est le résultat d'un long travail, mêlant citoyens français et africains. De la bonne coopération !

Elle aura un autre effet. Idriss Déby et nombre de ses actuels "agents" ont pris une large part aux crimes d'Habré. Le juge sénégalais Kandji a ouvert une information judiciaire contre X, qui pourrait atteindre l'actuel pouvoir tchadien, et utilement accélérer son discrédit.

Vous avez dit partenariat ?

Le 3 février, les 15 pays de l'Union européenne et les 71 pays **ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ont conclu à l'arraché un accord de partenariat sur 20 ans. Il y a de bonnes choses dans ce texte, encore faut-il qu'on ne renouvelle pas les conduites d'échec.

Nous ne contesterons pas l'objectif « *de réduction et, à terme d'éradication de la pauvreté* ». Mais comment y parvenir si l'on ne sort pas des mécanismes paternalistes de l'aide, pour rentrer dans le domaine du droit ? Droit à la santé, à l'éducation, à la sauvegarde de l'environnement... Dans les seuls domaines du pétrole, de la forêt ou de la pêche, les Quinze font beaucoup plus de dégâts que le montant de leur aide commune.

Comment accepter qu'une bonne partie des milliards d'euros de l'accord précédent n'aient pas été dépensés pour des raisons souvent bureaucratiques ou oiseuses - alors que tant de millions de personnes meurent faute de médicaments ?

Inscrire comme une priorité la lutte contre la corruption, d'accord, mais il faudrait regarder chez soi, cesser de se féliciter que Luxembourg, Monaco et plusieurs îles britanniques accueillent à bras ouverts une part notable de l'argent du crime, de la fraude et de la corruption. UE et ACP confondus.

Paradis luxembourgeois

Il faut se réjouir de ce que les députés français prennent l'habitude de s'intéresser aux vraies questions. Par exemple à la façon dont de micro-États voisins, Monaco ou le Luxembourg, cultivent cyniquement la criminalité financière au cœur de l'Union européenne. L'Autriche brunâtre a commencé de les imiter.

Ça intéresse aussi les Africains. La Banque continentale du Luxembourg (BCL ou Conti), par exemple, contrôlée par Paribas et le multimilliardaire Nadhmi Auchi (ami des paradis fiscaux, des vendeurs d'armes et du clan Pasqua), puis par la KredietBank (amie des démocrates-chrétiens flamands), a été la banque de Mobutu et des mobutistes, de maints dictateurs et du *Hutu power*. Par elle a transité le financement de la Radio des Mille collines, qui serinait l'appel au génocide.

Les députés socialistes Vincent Peillon et Arnaud de Montebourg, de la mission parlementaire sur le blanchiment d'argent, ont été fraîchement accueillis au Luxembourg, qui a désorganisé sa justice et sa police pour mieux laisser inviolés les secrets des comptes criminels. Au point de devenir le principal carrefour européen de l'argent sale.

La toute nouvelle secrétaire d'État au Budget, Florence Parly, n'a pas vraiment gagné en crédibilité quand sur *France 3*, le 13 février, elle a dit savoir « *que le Luxembourg est très attaché à la politique de lutte contre le blanchiment des capitaux* » (cf. *Libération* du 18/02/2000). Si les caisses de l'État français sont aussi protégées des incursions mafieuses que les banques luxembourgeoises, il y a du souci à se faire. Serait-ce déjà une déclaration d'allégeance à la Françafrique, qui sait si bien détourner les lignes budgétaires ?

Bons points

- Les membres de la commission des Affaires étrangères ont approuvé le rapport présenté par Pierre Brana sur le projet de loi de ratification des statuts de la **Cour pénale internationale**. Le rapporteur les a convaincus d'y inclure la demande solennelle d'un réexamen de la décision française de recourir à l'article 124. Cette décision scandaleuse exonérerait la France des accusations de crimes de guerre pour une période de sept ans, renouvelable.

Si la position de la commission était confirmée lors du débat parlementaire du 22 février, l'Élysée persisterait-il dans une option faisant de la France un paria juridique ?

- Le ministre de la Défense Alain Richard a promis que la proposition de loi visant à créer une délégation parlementaire chargée de **contrôler les services secrets** serait inscrite cette année à l'ordre du jour de l'Assemblée.

- Au **Burkina**, le combat pour l'État de droit continue contre les mœurs françafricaines du président Compaoré. Le slogan « *Trop c'est trop* », né de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, a rassemblé plus de 50 000 personnes le 5 février à Bobo-Dioulasso.

Fausse notes

- Depuis plus de 14 mois, l'opposant guinéen **Alpha Condé** est embastillé pour avoir osé présenter sa candidature à la présidence, contre le dictateur en place Lansana Conté. Pour donner une allure présentable à sa visite à Conakry, l'été dernier, Jacques Chirac s'était laissé promettre par son hôte qu'Alpha Condé bénéficierait d'un « *procès tout à fait transparent* ».

« Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ». C'est la maxime politique préférée du Président français... Doit-elle être aussi celle de la France ?

- Deux récentes nominations d'ambassadeurs dans la Corne de l'Afrique ont le mérite d'annoncer la couleur : passe-muraille à **Djibouti**, où le directeur sortant de la DGSE, Jacques Dewatre, va poursuivre sa carrière ; or noir au **Soudan**, où est dépêché Dominique Renaux, un diplomate qui fut un temps détaché à la communication d'Elf (*LdC*, 27/01/2000). Dans ce pays en plein boom pétrolier, le pétrole est au Sud, martyrisé. Paris persiste dans son affection pour les martyrisés.

- **Africa n° 1**, qui a une bonne audience chez les Africains francophones des deux côtés de la Méditerranée, est une copropriété des États gabonais et français. Dans ce contexte plutôt propice à la censure, les débats organisés par le journaliste franco-ivoirien Alain Toussaint détonaient par leur liberté. Elle a été écartée de l'antenne.

Le directeur adjoint Georges Courrège est un proche de Michel Dupuch et de la cellule Afrique de l'Élysée. Au vu des événements de décembre à Abidjan, est-on sûr que ce bout de réseau comprenne encore quelque chose à l'Afrique ?

(Achevé le 20/02/2000)

ILS ONT DIT

« Je tiens à dire [...] qu'aucun militaire français n'est impliqué sur le terrain congolais [le Congo-Brazza]. [...] De nombreux mercenaires, parmi lesquels des Français, [...] suscitent la confusion en portant parfois un uniforme qui ressemble à celui qu'ils ont porté hier ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération, interview à *Jeune Afrique* du 07/12/1999).

[Cette perle nous avait échappé. On ne saurait mieux décrire les vrais-faux mercenaires qui prolifèrent autour de l'armée française. Il leur arrive d'oublier de quitter l'uniforme dont ils ont été "détachés" hier, avant de le retrouver demain. À moins d'endosser durablement la tenue de "services", comme les Denard, Barril et compagnie.]

« Faute d'une manifestation vigoureuse d'autorité [...] et d'un raffermissement moral, [...] [la Grande loge nationale de France, GLNF] se trouverait plus encore entraînée dans la spirale des trafics d'influence et de compromissions de nature à plonger l'ordre dans une crise majeure ». (**Pierre MARION**, ancien directeur de la DGSE, membre de la GLNF. Lettre du 30/09/1995 au Grand-maître Claude Charbonniaud, citée par Jérôme Dupuis, in *L'Express* du 27/01/2000).

[En août 1996, l'ancien "premier surveillant" de la GLNF Pierre Bertin renchérit en égrenant la liste des affaires « qui causent un énorme préjudice à notre obédience » : le carnage du Temple solaire, le dossier de l'ARC, celui des cliniques de Marseille, l'assassinat de Yann Piat, les affaires Pacary, Schuller-Maréchal, de la tour BP ou encore Conserver 21... Selon Jérôme Dupuis, qui révèle les réactions des deux éminents protestataires Marion et Bertin, « la GLNF devrait prendre des mesures disciplinaires à leur encontre ». C'était peut-être le sens véritable du titre volontariste barrant une page du Parisien, le 30/11/1999 : Les maçons de la GLNF vont faire le ménage... Sous le titre, un article quasiment vide. La France à fric et les ploutocrates françafricains continueront de combiner tranquilles.]

« Je présente mes excuses à tous les citoyens dont j'ai été la cause directe ou indirecte des souffrances. [...] Je suis volontaire pour être jugé par des organisations non-gouvernementales. Car je préfère être condamné dans ce monde que dans l'au-delà. Le châtiement de Dieu est très sévère ». (**Mohamed KOLTI**, ancien haut responsable de la police politique marocaine, qui reconnaît avoir torturé des opposants entre 1975 et 1997. Cité par *Libération* du 08/02/2000).

[Un homme sage].

À FLEUR DE PRESSE

Libération, *Des mercenaires français ont-ils tué Dulcie September ?* 19/02/2000 (Karl LASKE) : « Le 29 mars 1988, Dulcie September, représentante de l'African National Congress (ANC) à Paris, était abattue de cinq balles dans la tête, au moment où elle ouvrait la porte de son bureau. [...] [Devant] la Commission Vérité et Réconciliation, [...] en avril 1998, le colonel Eugene De Kock a déclaré que l'assassinat de September était une opération du Bureau de coopération civile (CCB) de l'armée sud-africaine [...]. Eugene de Kock [...] est considéré comme le chef des escadrons de la mort sud-africains. Selon ses déclarations devant la commission, les deux hommes qui ont "appuyé sur la détente" étaient des membres de la garde présidentielle des Comores. "De Kock désigne l'un d'eux comme étant Jean-Paul Guerrier (alias capitaine Siam), qui a aussi été impliqué dans l'assassinat en 1989 du président [comorien] Abdallah". [...]

Le capitaine Siam, bras droit du mercenaire Bob Denard, [...] a pris la fuite peu avant son procès d'assises en mai 1999 [dans l'affaire Abdallah]. Son cas a été dissocié de celui de Denard - acquitté par les assises - et il doit être jugé en mars prochain, par contumace, à Paris. [...]

Denard lui-même, à travers son avocat, Me Jean Jacques Varaut, a fait savoir [à propos de l'assassinat de Dulcie September, que] "ni lui, ni la garde présidentielle ne sont en cause". [...] Dans les milieux mercenaires, on ne cache pas que l'affaire September pourrait avoir été "la conséquence d'un accord entre certains services français et sud-africains". Les Sud-Africains craignant d'opérer directement en France. D'autres Français, dont les noms n'ont pas encore été cités, pourraient avoir été impliqués dans l'assassinat. Il n'est pas exclu qu'ils soient passés par les Comores. Mais pour le savoir, il faudrait encore que la justice française rouvre le dossier. [...]

Mme Thuthukile Skweyiya, ambassadrice d'Afrique du Sud à Paris, ne cache pas son indignation. Elle tient entre les mains le dossier des auditions de la commission Vérité et Réconciliation. "Ces documents sont publics. [...] Comment peut-on ignorer des éléments pareils ? [...] Le cas est toujours ouvert". [...] Elle a indiqué [...] qu'elle entendait écrire à l'ANC pour qu'une action soit entreprise depuis Paris. [...] La fuite de Guerrier, à la veille de son procès, est survenue six mois à peine après la publication du rapport de la commission [...]. "Sans que le gouvernement français ne fasse rien pour l'empêcher", déclare encore l'ambassadrice ».

[On ne s'en étonne pas trop, puisqu'à l'évidence des complicités françaises ont facilité l'assassinat de Dulcie September (cf. F.X. Verschave, La Françafrique, Stock, 1998, p. 190-201).

L'on reste scandalisé par l'impunité dont jouit un Bob Denard pour l'ensemble de son œuvre néocoloniale. Francis Laloupe en avait dressé le bilan édifiant dans un article du Nouvel Afrique-Asie, Cette France qui acquitte Bob Denard... (06/1999). Eh bien, cette France-là vient de lourdement condamner le journaliste et le mensuel. Pas touche au "corsaire de la République", ce monument national ! Il est malséant d'écrire que Denard a beaucoup tué au long de sa carrière, et qu'il n'en avait pas le droit.

Ne glisse-t-on pas vers le délit d'opinion, à l'instar de certaines dictatures amies outre-Méditerranée ? Et pourquoi pas un comité de soutien composé de journalistes africains malmenés par leurs justices nationales ? Partout où il est passé, Denard n'a-t-il pas contribué à installer des pouvoirs hostiles à la liberté de la presse, y compris le pouvoir judiciaire ?].